



Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario, L9T 3Y5  
Canada  
905-878-4990

**PRODUIT: PF 513 NETTOYANT POUR VITRE POUVOIR TRIPLE**

### SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur initial..... Pro Form Products Ltd.  
604 McGeachie Drive  
Milton, Ontario L9T3Y5  
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189

Identificateur de produit..... PF 513 NETTOYANT POUR VITRE POUVOIR TRIPLE

Usage recommandé et restrictions d'utilisation ..... Solution de nettoyage.

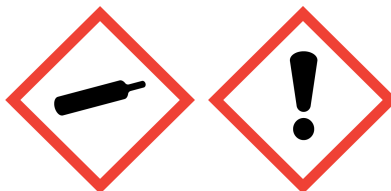
Famille chimique..... Mélange.

Classification de NFPA..... Santé : 2 Feu: 4 Réactivité: 0.

IHM..... S: 2 F: 4 R: 0.

numéro d'urgence 24 heures :..... Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.  
\*\*Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local\*\*.

### SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mention d'avertissement..... ATTENTION.

Classification de danger..... Aérosol - catégorie 3. Gaz sous pression : gaz comprimé. Irritation cutanée — catégorie 3. Irritation oculaire — catégorie 2A.

Description du danger..... Conteneur pressurisé H229 : peuvent éclater s'il est chauffé. H280 contient des gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. Irritation de la peau H316 provoque. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Prévention..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P251 ne percer ni brûler le contenant, même après utilisation. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention..... P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P332 P313 - consulter un médecin en cas d'irritations.

Stockage..... P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P410 protéger des rayons du soleil. P412 ne pas exposer à une température supérieure à 50° C/122° F.

Élimination..... P501 Éliminer le contenu, les déchets ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

Note ..... Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients.

### SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Alcool isopropylique	67-63-0	5-10
Isobutane	75-28-5	5-10
2-butoxyéthanol	111-76-2	1-5
Ammoniac	7664-41-7	0.1-1

<<Les concentrations réelles retenues comme un secret commercial>>

**PRODUIT: PF 513 NETTOYANT POUR VITRE POUVOIR TRIPLE****SECTION 04: PREMIERS SOINS**

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. . Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever immédiatement tout vêtement souillé, rincer la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas tenter de faire vomir. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Irritation de la peau et des yeux causes. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmolement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons produisant une pneumonie chimique. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

**SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Agents extincteurs appropriés et ..... inappropriés	Mousse "d'Alcool", CO2, poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.
Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux	Oxydes de carbone (CO, CO2). les vapeurs d'hydrocarbures et la fumée.
Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

**SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Éviter tout contact personnel. Évacuer tout le personnel non essentiel. Contenir le déversement. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec une substance inerte sèche et mettre dans un contenant approprié des déchets. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.
-------------------------------------	---

**SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE**

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation, ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée est parfaitement sèche. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, souder, percer, mouler ou exposer des conteneurs vides pour la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil. Ne stockez pas plus de 50 deg C.

**PRODUIT: PF 513 NETTOYANT POUR VITRE POUVOIR TRIPLE****SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Alcool isopropylique	200 ppm CA ON: 200 ppm (TWA), 400 ppm (STEL)	400 ppm	400 ppm	500 ppm	400 ppm	
Isobutane	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	800 ppm	
2-butoxyéthanol	20 ppm	Aucune donnée	50 ppm (240 mg/m3)	Aucune donnée	5 ppm (24 mg/m3)	
Ammoniac	25 ppm 25 mg/m3	35 ppm 15 minutes	50 ppm	35 ppm (vacant)	25 ppm - LECT 35 ppm 15 minutes	
Équipements de protection individuelle	Respiratoire/type..... La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.					
Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures.					
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques.					
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.					
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locales.					
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou avant d'utiliser des produits du tabac.					
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisé à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. .					

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence /l'état physique .....	Aérosol.
Couleur.....	Nuageux.
Odeur.....	Parfum.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Pression de vapeur des aérosols: 45-55 psig @ 21C.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
pH.....	10.5 - 11.
Densité relative (gravité spécifique).....	(Aérosol). 0.920 - 0.970. (Liquide). 0.950 - 1.000.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	-89 °C . (alcool isopropylique).
Solubilité.....	Soluble.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	82° C . (alcool isopropylique).
Taux d'évaporation.....	Aucune donnée.
Point d'éclair (OC), méthode.....	-82.8 C (iso-butane).
Température d'auto-inflammation (deg C).	460 ° C (gaz propulseur) .
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	8.4. (propergol).
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..	1.8. (propergol).
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	Non disponible.
% Volatile par poids.....	21.
COV (moins d'eau).....	1,64 lb/usg.
Viscosité.....	Non disponible.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité .....	Le produit est stable ; polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts. Charge électrostatique.
Produits de décomposition dangereux.....	Voir produits de combustion dangereux section 5.

**PRODUIT: PF 513 NETTOYANT POUR VITRE POUVOIR TRIPLE****SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Alcool isopropylique	72600 mg/m3, rat (4 hr)	1870 mg/kg (orale, rat). 4059 mg/kg (dermique, lapin)
Isobutane	52 mg/L 1 heure souris	Aucune donnée
2-butoxyéthanol	450 ppm 4 heures rat	1300 mg/kg (rat orale) >2000 mg/kg (lapin cutanée)
Ammoniac	48.4 mg/L 1 heure rat	350 mg/kg orale rat
Voie d'exposition.....	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.	
Contact avec la peau.....	Contact prolongé peut provoquer une légère irritation et démangeaisons. Les symptômes peuvent inclure rougeur, gonflement, démangeaisons, sécheresse, fissures, boursouffures et douleur. Un contact prolongé peut causer délipidation de tissu.	
Absorption cutanée.....	Peut être nocif si absorbé par la peau.	
Contact avec les yeux.....	Cause une irritation des yeux. Peut causer des rougeurs, irritations, destruction des tissus.	
Ingestion.....	Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. Avaler causes ivresse, maux de tête, vomissements, menant à une maladie grave, cécité, voire la mort. Aspiration de matières dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.	
Inhalation (aigue).....	L'inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires, vertiges, maux de tête, vomissements et perte de conscience.	
Inhalation (chronique).....	L'exposition chronique aux vapeurs de solvants organiques ont été associés à divers effets neurotoxiques, y compris le cerveau permanent et/ou de dommages au système nerveux, rein, foie, sanguins causés et effets sur la reproduction chez les femmes. Les symptômes peuvent inclure des nausées, vomissements, douleurs abdominales, maux de tête, troubles de mémoire, perte de coordination, de l'insomnie et de difficultés respiratoires.	
Effets d'une exposition chronique.....	Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel. Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau.	
Cancérogénicité de la matière.....	Aucun des composants présents dans ce produit à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % sont classés par l'IARC, NTP, OSHA ou ACGIH comme cancérigène.	
Effets sur la reproduction.....	Aucune donnée concernant les effets sur la reproduction n'a été trouvée dans les sources documentaires consultées.	

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Environnement..... Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.  
 Persistance et dégradation..... Non disponible.

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Renseignements concernant la ..... Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, provinciales/d'Etat et les règlements locaux, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

TMD..... UN1950 - AÉROSOLS, ininflammable - Classe 2.2 - quantité limite 1L.  
 Classification du DOT (route)..... UN1950 - AÉROSOLS, ininflammable - classe 2.2 - quantité limite 1L. Se référer à 49CFR 172.101 pour les exigences supplémentaires non-vrac emballage.  
 Classification de l'IATA (Air)..... UN1950 - AÉROSOLS, non inflammables - Classe 2.2 - Qté Ltée. Ne pas livrer par avion sans vérifier les règlements IATA appropriés.  
 Classification de l'IMDG (maritime)..... UN1950 - AÉROSOLS, ininflammable - classe 2.2 - F-D, S-U. Quantité limitée. Vérifier la réglementation IMDG pour les exemptions de quantité limitée.  
 Polluant marin..... Potentiel polluant marin.  
 Preuve de la Classification..... Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Statut de la LCPE..... Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).  
 Statut de l'Inventaire TSCA..... Tous les composants sont répertoriés.  
 OSHA..... Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.  
 SARA Title III

**PRODUIT: PF 513 NETTOYANT POUR VITRE POUVOIR TRIPLE****SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Section 302 - substances extrêmement ... dangereuses	Ammoniac.
Section 311/312 - catégories de danger...	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Ammoniac. Alcool isopropylique.
40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA	Aucun.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter <a href="http://www.P65Warnings.ca.gov">www.P65Warnings.ca.gov</a> .

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Préparé par: .....	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. <a href="http://www.trivalent.com">www.trivalent.com</a> .
Numéro de téléphone : .....	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de l'examen : .....	2021-11-04.
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	2018-07-31